

PLUI

Plan local
d'urbanisme
intercommunal

Logo

Communauté de communes
Parthenay-Gâtine

3.b.1 Zonage réglementaire

FENERY

Prescription

Arrêt

Approbation

ÉLABORATION

25/10/2018

21/11/2024

20/11/2025

1:5 000

Planche n° 23 / 117

Zone

UA

UB

UC

UD

UE

UD

UR

UV

P

J

UXa

UXb

UXC

1AUh

1AUx

2AU

A

AP

Aeot

Apv

Aeq

AL

AX

N

NP

NC

NE

ND

ND

Nqg

NHa

NL

NS

NX

Zone correspondant aux tissus historiques des faubourgs de Parthenay

Zone correspondant aux tissus historiques et centraux des communes et bourgs

Zone correspondant aux extensions urbaines des bourgs et villages, datant du 3ème quart du 20ème siècle, voire des années 1980

Zone correspondant aux extensions les plus récentes situées sur des franges des centres-bourgs et villages

Zone correspondant aux tissus accueillant des constructions, installations ou occupations du sol affectées à des équipements

Zone correspondant aux tissus résidentiels contemporains situés à l'extérieur des centres-bourgs et villages historiques

Zone correspondant aux tissus résidentiels contemporains situés dans les villages historiques

Sous-secteur de la zone U et AU situé à l'intérieur d'un périmètre délimité des abords d'un monument historique

Sous-secteur de la zone U correspondant aux fonds de jardin non densifiables

Zone correspondant aux activités économiques dites stratégiques, sans commerce

Zone correspondant aux activités économiques dites principales ou de proximité, sans commerce

Zone correspondant aux activités économiques dédiées principalement aux activités commerciales

Zone correspondant aux secteurs d'urbanisation future à vocation principale d'habitat

Zone correspondant aux secteurs d'urbanisation future à vocation principale d'activités économiques

Zone correspondant aux secteurs d'urbanisation à très long terme et non constructibles

Zone correspondant aux secteurs à vocation agricole comprenant les sièges d'exploitation ainsi que les hameaux et constructions existantes isolées

Secteur à protéger en raison de l'existence d'un intérêt écologique ou paysager

Secteur correspondant aux zones d'accélération des énergies renouvelables par éoliennes

Secteur correspondant aux zones d'accélération des énergies renouvelables par panneaux photovoltaïques

STECAL dédié au développement des activités équestres et/ou de pensions pour animaux

STECAL dédié au développement mesuré des activités touristiques et de loisir

STECAL dédié au développement mesuré des activités économiques existantes

Zone correspondant à la trame verte et bleue, aux réservoirs de biodiversité, aux boisements denses, à quelques hameaux et constructions existantes isolées

Secteur à protéger en raison de l'existence d'un intérêt écologique ou paysager, mais aussi d'un risque majeur identifié

Secteur d'exploitation des carrières, passées, en cours ou à venir

Secteur de développement mesuré des activités liées aux étangs de pêche et de loisir identifiées au sein des zones naturelles

Secteur correspondant aux jardins potagers, maraîchers, collectifs, familiaux, etc.

STECAL dédié aux activités préexistantes de stockage et de dépôts de déchets connus, y compris les déchèteries

STECAL dédié aux aires d'accueil des gens du voyage

STECAL dans lequel peuvent être autorisées des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

STECAL dédié aux activités touristiques et de loisir identifié en zone naturelle

STECAL dédié aux activités préexistantes de stockage et d'exploitation de matériaux dangereux nécessitant des conditions d'alignement et de sécurité importantes

STECAL dédié aux activités économiques existantes

Prescriptions

Changement de destination (L.151-11 du Code de l'Urbanisme)

Voie et chemin (L.151-38 du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)

Espace boisé classé (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)

Périmètre soumis à orientation d'aménagement et de programmation (L.151-7 du Code de l'Urbanisme)

Zone non aedificandi

Éléments de patrimoine naturel et paysager protégés (L.151-23 du Code de l'Urbanisme) :

Boisement

Espace vert public ou privé à protéger

Trame verte et bleue protégée

Zone humide

Arbre remarquable ou arbre de ville protégé

Mare et plan d'eau

Haie ou alignement d'arbres

Éléments de patrimoine bâti et paysager protégés (L.151-19 du Code de l'Urbanisme) :

Édifice remarquable

Élément de petit patrimoine

Chaos granitique ou pierre branlante

Cône de vue

Mur, muret ou clôture d'intérêt

Ensemble bâti remarquable

Informations

Zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA)

Périmètre de voisinage des infrastructures de transport

Monument historique

Cavité souterraine

Cadastre

Limite communale

Parcelle

Bâti dur / bâti léger

Origine DGFIP Cadastre ©

Droits de l'État réservés © 2024